

supplementary to the import access level to meet overall Canadian market needs. During 2002, no supplementary import permits were issued for market shortages. Import permits for turkey for re-export are issued to allow companies to be competitive on world markets. Within this arrangement, permits for 1,617,474 kg of turkey were authorized in 2002. Supplementary permits were issued for 16,686 kg of turkey to compete with imported turkey-containing products that are not on the ICL.

Broiler hatching eggs and chicks

Broiler hatching eggs and chicks for chicken production were placed on the ICL on May 8, 1989. Pursuant to the FTA and NAFTA, the combined import access level for broiler hatching eggs and chicks is 21.1% of the estimated domestic production of broiler hatching eggs for the calendar year to which the allocation applies. The combined annual import access level is divided into separate levels, of 17.4% for broiler hatching eggs and 3.7% for egg-equivalent chicks.

In 2002, the combined import access level was set at 143,044,106 eggs. That same year, within access commitment permits were issued for 113,264,131 hatching eggs and 21,025,335 egg-equivalent chicks, for a combined total of 134,289,466. Provision is made to issue import permits supplementary to the import access level to meet overall Canadian market needs. During 2002, no supplementary import permits were issued for market shortages. Supplementary permits were issued for 2,088,000 eggs for re-export of chicks.

éviscéré. Il est prévu de délivrer des licences supplémentaires permettant d'importer des quantités de dindons supérieures à l'engagement d'accès afin de répondre aux besoins généraux du marché canadien. En 2002, aucune licence supplémentaire a été délivrée pour faire face à des pénuries sur le marché. Des licences ont été délivrées à des entreprises qui veulent importer des dindons à des fins de réexportation pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux. Ainsi, en 2002, des licences supplémentaires ont été délivrées pour 1 617 474 kg de dindon. Il en a aussi été délivré pour 16 686 kg de dindon afin de soutenir la concurrence des produits importés contenant du dindon mais qui ne figurent pas sur la LMIC.

Oeufs d'incubation de poulets de chair et poussins de type chair

Le 8 mai 1989, les oeufs d'incubation et les poussins de type chair ont été ajoutés à la LMIC. Conformément à l'ALE et à l'ALENA, le niveau d'engagement d'accès combiné pour les oeufs d'incubation et les poussins de type chair représente 21,1 % de la production intérieure estimative d'oeufs d'incubation pour l'année civile à laquelle l'allocation s'applique. Le niveau d'engagement d'accès annuel combiné est divisé en deux, soit 17,4 % pour les oeufs d'incubation de poulets de chair et 3,7 % pour les poussins équivalents-oeufs.

En 2002, le niveau d'engagement d'accès combiné était de 143 044 106 œufs. En 2002 toujours, des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 113 264 131 œufs d'incubation et 21 025 335 poussins équivalents-œufs, soit un total de 134 289 466. Il est possible de délivrer des licences supplémentaires pour importer plus que ne le prévoit l'engagement d'accès afin de répondre aux besoins généraux du marché canadien. En 2002, aucune licence a été délivrée pour faire face à des pénuries sur le marché.